Bilan de compétences

Mis à jour le 12 mai 2025

Conditions d'entrée et prérequis

- Le bilan de compétences est ouvert à tout public adulte

Public visé

Demandeur d'emploi, salarié, entreprise

Rythme

Temps partiel

Durée en centre

18 heures

Validation

- Document de synthèse confidentielremisenmain propre au bénéficiaire
- Suivi de la personne à 6 mois

Certification

Non

Modalités d'évaluation

- Analyse qualitative des compétencesàtraversles questionnaires, tests, enquêtes métier

Entrée et sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

Vous souhaitez prendre un nouvel essor professionnel ?

Objectifs professionnels

- Amener toute personne en questionnement à la construction ou à la vérification d'un projet professionnel
- Mieux se connaître
- Identifier et mettre en valeur ses compétences
- Repérer les compétences nécessaires à la réalisation de son projet
- Vérifier la faisabilité de ce projet
- Etablir un plan d'action

Contenu

- **Phase préliminaire**
  Etudier et analyser la demande et les besoins du bénéficiaire
  Déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin
  Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan
- **Phase d'investigation et de confrontation**
  Mener une recherche approfondie autour des objectifs déterminés au cours de la phase préliminaire
  Construction du projet professionnel, vérification de la pertinence, élaborer une ou plusieurs alternatives
- **Phase de conclusion**
  Déterminer le projet professionnel et son plan d'action
  Appropriation des résultats, recensement des conditions et moyens favorisant la réalisation, détermination des principales modalités et étapes – suivi à 6 mois

Modalités pédagogiques

- Entretiens individualisés
- Parcours individualisé
- Suivi individualisé
- Peut se réaliser en présentiel et/ou en distanciel

Bilan de compétences

- Formacode : 44595
- Code NSF : 315m, 333
- Code ROME : K2112

Profil des intervenants

- Praticiens du bilan de compétences formés à la psychologie du travail et à l'ADVP

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Méthodes pédagogiques

- La méthode : **ADVP** (Activation du Développement Vocationnel et Personnel) qui est une méthode autodescriptive accompagnée, où le projet émerge de l'expérience de vie.
- C'est l'individu qui se découvre, comprend, structure, hiérarchise et décide avec un praticien qui se positionne en accompagnateur qui aide à l'explicitation.

Méthodes pédagogiques

- **La méthode par inférence** à partir de questionnaires d'intérêts de valeurs, de tests : d'intérêts, de personnalité, d'efficience et d'aptitudes.
- Le praticien se positionne en expert qui aide à se connaître pour choisir, décider et agir.

Délais et modalités d'accès

- Pas de délais d'inscription, entrées et sorties permanentes

Financements possibles

Plusieurs financements possibles : **CPF, OPCO, Employeur, Autofinancement, France Travail…**

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- DABM Alsace
- 2 rue Seyboth
  67000 Strasbourg

Bilan de compétences

- dabm@ac-strasbourg.fr
- 07 60 96 71 69
- www.dabm-alsace.fr